

Le club des usagers Ordival en 2012-2013 : organisation et retours d'usages

(juin 2013)

Dans le cadre de l'accompagnement de l'opération Ordival (opération lancée par le Conseil général du Val-de-Marne dans les collèges publics du département consistant à équiper d'un ordinateur portable tous les professeurs et tous les collégiens à leur entrée en 6^e), le CDDP94 accueille régulièrement depuis la rentrée 2012 les réunions du « club des usagers Ordival », qui concerne prioritairement les équipes éducatives des collèges du Val-de-Marne.

Ces réunions sont des moments d'échanges pour recueillir des retours d'expérience sur l'utilisation du matériel informatique dans les collèges du département, favoriser la mutualisation d'usages et la diffusion des bonnes pratiques en liaison avec les commissions académiques (commissions ressources numériques et mobilité) auxquelles participent les GREID (Groupes de Réflexion et d'Expérimentation Informatique Disciplinares) de l'académie de Créteil.



La salle Ordival au CDDP94

Les membres du club des usagers Ordival disposent d'un espace Agora (espace numérique de travail privé) pour y déposer des témoignages d'usages, partager des ressources ou communiquer sur des problématiques partagées.

Plusieurs fonctionnalités sont proposées : dépôt de fichiers, agenda partagé, partage de liens, forum, liste de tâches, etc.

L'espace Agora sert à animer au sein du club un premier niveau de communication et d'échanges de ressources, le deuxième niveau étant éventuellement une publication en ligne sur les sites du CRDP et/ou du Pôle numérique.

Exemples de documents déjà déposés sur Agora : guides d'usages de *MaMédiathèque*, compte rendu de séance avec les élèves équipés, compte rendu de séance en mathématiques, exemples d'usages en Histoire-Géographie, etc.

Au terme de cette année scolaire qui est la première de l'opération Ordival, nous présentons ici quelques exemples de témoignages déjà recueillis au club des usagers et lors de nos visites d'établissements.



Réunion du club Ordival au CDDP94 en avril 2013

Thèmes transversaux abordés

1. Les changements pédagogiques

- L'évaluation et le statut de l'erreur dans les apprentissages.

L'introduction des TICE peut en changer le statut : l'apprentissage se fait par l'erreur (voir la balladodiffusion dans l'apprentissage des langues et aussi les exposés dans d'autres matières, comme l'histoire : ce sont alors les compétences de base de la recherche documentaire, de l'organisation des ressources et de la maîtrise de l'oral qui sont travaillées).

- Le réinvestissement de ce que fait l'élève fait en dehors du cadre scolaire (par exemple avec le jeu).

En jouant, il peut développer des compétences qui peuvent être réinvesties pour des apprentissages.

Cf. le travail du Pôle numérique de Créteil dans ce domaine (référencement des jeux sérieux et de leurs usages pédagogiques).

- La question de l'écriture et de son rapport avec la construction des apprentissages.

Ecrire avec un crayon sur support papier et écrire sur ordinateur, est-ce la même chose ?

Le rapport entre le fait d'écrire et l'apprentissage : dans le cadre de l'appropriation d'un contenu il faut surtout apprendre à s'appuyer sur la ressource, à l'utiliser, à la classer, à l'annoter, éventuellement à la partager sur un espace collaboratif. Il semble acquis que les élèves apprendront mieux s'ils ont accès directement aux ressources, d'où l'enjeu de leur équipement individuel et de l'utilisation systématique d'un portail comme MaMédiathèque.

- Certaines tâches pédagogiques doivent manifestement être réinterrogées avec l'usage du numérique, par exemple le « simple » recopiage d'une leçon ou d'un document.

- Avec le numérique les élèves doivent développer leurs activités de publication (ce qui nécessite un apprentissage), permettant à la fois aux professeurs de détecter leurs difficultés, de suivre leur progression (par exemple avec un outil comme Framapad) et de valoriser leurs efforts.

2. Le travail des personnes ressources/référents TICE en établissement

Ils sont souvent débordés et happés par les tâches d'assistance technique et de maintenance. Ils sont souvent en effet les premiers sollicités pour régler les problèmes de connexion, de configuration de postes, d'installation de logiciels, etc. L'objectif est qu'ils deviennent de véritables référents sur les usages pédagogiques du numérique plutôt que des assistants techniques.

C'est l'objet actuel du plan DUNE dans l'académie de Créteil (voir ci-dessus).

3. Exemple de question technique abordée : la connexion wifi

La connexion wifi permettrait sans doute d'optimiser et d'élargir les possibilités d'accès aux ressources numériques.

Un chef d'établissement souhaite des compléments d'information concernant les problèmes d'assurance liés au Wifi en particulier sur la responsabilité du chef d'établissement (par ex. sur la sécurité en matière de santé).

On peut néanmoins apprendre à utiliser les ressources hors connexion, à condition d'avoir une stratégie de gestion des documents (téléchargement au domicile, au CDI, dans les médiathèques publiques...).

Pour information, le département va installer dans des collèges pilotes l'accès wifi ; d'autres départements (comme la Corrèze ou le Jura) ont fait le choix d'équiper en tablettes et mettent à l'étude l'impact sanitaire du wifi.

Certains enseignants essaient la connexion par Bluetooth, en connexion poste à poste ou en utilisant le service connectify.

Exemples de témoignages d'usages de professeurs au club Ordival

- Témoignage d'un professeur d'anglais et d'un professeur de SVT (dans le même établissement)

Les enseignants ont présenté les mini sites qu'ils ont mis en place et qu'ils partagent avec leurs élèves afin de leur proposer un outil d'apprentissage collaboratif et de suivi pédagogique personnalisable.

D'autres outils numériques d'apprentissages et d'autres démarches sont également proposés par les participants présents comme ce rappel de la méthode du webquest.

Exemple : <http://www.anglais-college.fr/2011/04/15/food-webquest/>

- **Les usages en baladodiffusion en Anglais** : séances avec le site "vocaro" <http://vocaroo.com/> qui permet de s'enregistrer en ligne. Le professeur fait travailler les élèves avec des casques. Il les fait s'enregistrer, ce qui lui permet de faire une meilleure évaluation de ses élèves à l'oral.

Il utilise également l'application Balado de l'académie de Créteil :

<http://mediafiches.ac-creteil.fr/spip.php?article145>

L'enseignant préfère faire travailler ses élèves individuellement avec les postes Ordival plutôt qu'en salle informatique (plus de temps disponible, plus de personnalisation et moins de contraintes techniques).

Il a réalisé un site et un forum de discussion élaborés pour ses élèves.

Exemple : photos des traces écrites des leçons (prises par chaque élève) mises en ligne sur le site quasi immédiatement avec son téléphone portable. Il a obtenu l'autorisation des parents de diffuser les voix des élèves. Ainsi 90% de ses élèves se connectent au site et des résultats positifs sont observés pour l'acquisition du vocabulaire.

- Témoignage d'un professeur d'histoire-géographie

Les élèves ne viennent pas avec leur ordinateur, l'établissement et les enseignants mettent en avant les raisons de sécurité (possibilité de vol, de dégradation...). Cette décision a été prise en CA en juin. D'autre part, les professeurs ne souhaitent pas que les élèves aient un autre support que le support papier habituel. Il y a une salle informatique et toutes les salles de classe doivent être équipées d'un poste - cela leur semble suffisant.

Un temps de réflexion collective semble nécessaire pour dépasser les craintes liées à l'apport des ordinateurs.

- Témoignage d'un professeur de mathématiques

L'enseignant témoigne sur son usage approfondi du logiciel Géogébra avec ses élèves qui viennent équipés en classe.

Il fait part de ses remarques techniques, comme les bruits générés par l'allumage simultané des postes élèves, la difficulté de contrôler leur travail (en raison des écrans qui « font écran ») ou la nécessité de leur apprendre à configurer *MaMédiathèque* pour l'accès aux ressources.

Outre le déroulement du cours et ses objectifs pédagogiques, le professeur teste différentes configurations pour apprendre aux élèves à gérer et à maîtriser progressivement leur poste de travail, qui cohabite pour le moment avec les supports papier traditionnels.

- Témoignage d'un professeur de musique sur les usages dans son établissement

Les élèves apportent leur poste, les professeurs essaient de s'en servir mais ils trouvent que ce matériel serait plus approprié pour des élèves de troisième que pour des élèves de sixième.

Il a connaissance qu'un élève ayant des difficultés d'écriture a été autorisé par un professeur à se servir de l'ordinateur pour écrire le cours et que cela a donné de bons résultats.

L'enseignant ne se sert pas pour le moment de son poste Ordival en cours de musique, mais il utilise souvent internet en classe avec un autre poste (recherche de chanson, de clip pour travailler le rapport image/son, utilisation de karaoké). Il n'y a pas de logiciel de musique au collège et il ne connaît pas les ressources gratuites : il lui semble difficile de s'y retrouver dans les ressources numériques car elles sont très nombreuses (c'est aussi la raison de sa venue à ce club).

Exemples de mises en œuvre d'Ordival dans les établissements

- Collège 1

L'équipe pédagogique est encore en phase d'interrogation sur le choix à faire sur l'utilisation du matériel, même si plusieurs enseignants sont prêts pour lancer les premiers usages.

Le terrain semble en effet favorable avec un ENT « cartable en ligne » qui fonctionne, en articulation avec le logiciel de vie scolaire.

Une formation est envisagée pour les parents pour qu'ils aident leurs enfants. Le CDDP94 est également en cours de réflexion sur les actions à mener auprès des parents, notamment en relation avec le Conseil général et les associations de quartiers, pour les aider à accompagner leurs enfants dans les usages pédagogiques de l'ordinateur.

- Collège 2

Lancement de l'opération avec deux enseignants par classe pour accueillir et encadrer les élèves équipés sur une plage de deux heures réservée sur une matinée : présentation du poste, questions techniques ; introduction par des usages ludiques par exemple à partir de Sésamath.

- Collège 3

Pour le moment les élèves n'apportent pas leur poste, notamment en raison du problème du stockage des postes. Il est néanmoins envisagé une utilisation des postes dans le cadre d'un projet éducation aux médias (classe à PEM accompagnée par le CLEMI, avec blog dédié) en liaison avec la professeure documentaliste.

- Collège 4

Le chef d'établissement ne souhaite pas réserver le numérique à une classe mais le diffuser à l'ensemble des élèves, même si des craintes de parents ont été formulées sur le transport du poste au collège.

Les enseignants souhaitent que les postes ne viennent pas tous les jours mais sur des jours dédiés.

Une première journée a permis d'accueillir les élèves équipés dans une salle dédiée.

Déroulement de cette journée : présentation globale du poste de travail, du traitement de texte ; apprentissage de la création de dossiers, de fichiers.

L'organisation est faite pour rendre possible la présence de deux enseignants en classe.

Exemples d'usages :

Exercice d'écoute en langue (équipement en casques des élèves).

Pour pallier l'absence de wifi dans l'établissement, le CDI est une alternative pour permettre un accès aux élèves qui ne l'ont pas chez eux. Une disparité des pratiques de l'outil informatique est notée parmi les élèves, d'où l'importance de la progressivité dans l'apprentissage du poste de travail.

Objectif pour l'établissement : que chaque professeur reprenne ensuite l'initiative en fonction de ses objectifs pédagogiques.

- Collège 5

Une classe test a été désignée dans laquelle ont été affectés tous les professeurs qui utilisaient déjà le numérique.

Des tests sont en cours, mais on relève déjà des questionnements sur la stratégie à adopter par exemple pour le partage de fichiers, compte tenu des contraintes techniques.

Retours d'usages complémentaires après la visite de quatre établissements (février-avril 2013)

- Collège 6

L'établissement compte plus de 800 élèves. Quasiment toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Beaucoup de matériel a été acquis sur fonds propres.

Le chef d'établissement a fait le choix de laisser les manuels papier de 6^e dans l'établissement. Les élèves doivent donc consulter à leur domicile les manuels numériques en utilisant *MaMédiathèque*.

Le chef d'établissement estime néanmoins que les manuels devraient être accessibles sans connexion pour permettre un accès au sein du collège.

Les usages concernent surtout les disciplines suivantes : mathématiques, français, EPS. Les professeurs les plus anciens semblent plus réticents. Parmi l'équipe enseignante, la formation est assurée par un professeur de mathématiques qui est le référent TICE et qui développe le plus d'usages avec ses classes. Une formation de rentrée a été assurée par l'animateur DATICE de secteur.

Le principal besoin de formation concerne l'utilisation en classe du poste Ordival (aspects pratiques et logistiques).

A la date de la visite (fin mars 2013) on comptait trois cas de pannes avec retour et échange du matériel.

Le chef d'établissement s'est renseigné auprès de la collectivité à propos de la connexion wifi.

La connexion wifi nécessite un vote du conseil d'administration. Pour commencer il peut être envisagé une salle connectée par pôle disciplinaire.

Pour l'évaluation des compétences du socle, ils utilisent le service Sacoche (Sésamath).

Un cours de mathématiques est observé. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur interactif mais sans tableau numérique. L'enseignant utilise le poste fixe et non son poste Ordival ; les élèves sont tous équipés.

Le cours, qui s'appuie essentiellement sur le logiciel Géogébra, se déroule de la façon suivante :

- les consignes sont écrites au tableau ou données oralement par le professeur à l'ensemble de la classe dans deux domaines : la manipulation du logiciel pour l'acquisition des compétences (dans le cas présent, la symétrie axiale) et les éléments techniques pour la gestion des données sur l'ordinateur (par exemple le renommage et la sauvegarde des fichiers) ;
- les élèves utilisent le logiciel directement sur leur ordinateur pour réaliser les exercices du manuel papier (distribué au début du cours par le professeur) et répondent dans leur cahier ;
- le professeur (qui a distribué au préalable une fiche méthodologique sur l'utilisation du logiciel) passe dans les rangées pour accompagner les élèves puis rédige la trace écrite du cours au tableau.

A la fin de l'heure, le professeur donne les consignes pour le cours suivant (qui s'effectuera sans ordinateur) et fait déposer les ordinateurs dans une armoire au fond de la classe.

Plusieurs remarques peuvent être effectuées après cette observation :

- il est visiblement difficile de piloter la classe sans vidéoprojecter en parallèle la réalisation des exercices ;
- il est également difficile de gérer les différences de rythmes d'exécution des consignes par les élèves, qui n'ont pas tous la même aisance technique ;
- acquérir des compétences solides pour la maîtrise de l'environnement numérique de travail nécessite probablement qu'on s'y concentre quasi exclusivement, ce qui revient à remettre en cause la « cohabitation » entre supports papier et outils numériques ;
- en revanche cette concentration n'est possible que si l'enseignant dispose d'une aisance technique suffisante pour être présent sur deux fronts : montrer l'exemple (d'un point de vue technique et disciplinaire) et gérer la classe équipée.

- Collège 7

L'établissement compte 800 élèves. Le niveau d'équipement en tableau numérique et en connexion filaire est satisfaisant. Néanmoins, le choix a été fait de laisser les postes élèves à leur domicile.

Plusieurs réserves expliquent ce choix, notamment sur la crainte de difficultés logistiques liées à la circulation et à la sécurisation des postes.

Quelques cas de réticence des enseignants à utiliser les ordinateurs sont signalés.

Le chef d'établissement précise que les usages sont essentiellement portés par un professeur de mathématiques. Il souhaite les étendre, avec la perspective de faire d'Ordival un « vrai cartable », en projetant l'installation de bornes wifi à faible portée.

A la date de la visite (début avril) une première formation sur site par l'animateur DATICE était en cours d'organisation.

Un cours de mathématiques est observé :

- la séance s'appuie sur l'utilisation du logiciel Géogébra : chaque élève est équipé et l'enseignant utilise ponctuellement le vidéoprojecteur en appoint ;
- l'exercice porte sur la traduction graphique des fractions en utilisant la technique du puzzle ;
- l'enseignant passe l'essentiel de l'heure dans les rangées pour accompagner les élèves dans la réalisation de leurs exercices ;
- il n'utilise que le poste fixe utilisé en classe pour les outils de vie scolaire et n'apporte pas son poste Ordival ;
- le professeur déclare n'avoir pas encore trouvé l'outil approprié et adapté au niveau des élèves pour faire noter la trace écrite sur l'ordinateur en utilisant les symboles mathématiques ;
- les élèves lui envoient les fichiers de leurs exercices par mail plutôt qu'en utilisant l'ENT ;
- outre Géogébra, l'enseignant utilise Labomep (Sésamath) et prévoit de faire travailler les élèves sur le tableur ;
- après la séance, plusieurs problèmes sont pointés par le professeur et le chef d'établissement, à commencer par l'absence de connexion wifi (condition essentielle selon eux pour lancer véritablement les usages) et le problème du poids du cartable qui demeure entier (les manuels n'étant accessibles qu'en ligne) ;
- l'enseignant note les difficultés des élèves pour réutiliser sur papier les compétences travaillées sur ordinateur mais s'interroge en même temps sur la pertinence qu'il y aurait à conserver les outils traditionnels (équerre, rapporteur – leur équivalent existant en numérique) et sur la nécessité de prévoir un réel apprentissage du clavier (est évoqué le cas d'une quarantaine d'Etats américains qui passeront à l'écriture sur clavier en 2014).

- Collège 8

Le collège a un niveau d'équipement satisfaisant en vidéoprojecteurs, en tableaux numériques et a fait le choix d'installer quelques bornes wifi.

Le chef d'établissement signale que les postes élèves sont surtout utilisés en français, mathématiques et histoire-géographie mais ces usages se diffusent manifestement peu auprès des autres enseignants.

Un cours de mathématiques est observé, utilisant - avec les élèves équipés et le vidéoprojecteur interactif – le logiciel Géogébra, lancé à partir de *MaMédiathèque*.

Un temps d'échanges avec une partie de l'équipe enseignante (histoire-géographie, français, mathématiques, sciences physiques) fait ressortir les remarques suivantes :

- la nécessité de disposer d'une connexion wifi (quelques séances ont testé un système de routeur virtuel pour partager avec la classe la connexion filaire du poste professeur) ;
- l'importance de continuer à disposer du manuel comme guide et base de ressources ;
- le problème du temps à dégager pour les formations et la nécessité de partir des besoins des enseignants (exemple : les activités interactives en français).

- Collège 9

L'établissement est équipé de dix vidéoprojecteurs interactifs, de six vidéoprojecteurs, de trois chariots multimédia relevant pour moitié de la dotation de la collectivité et d'acquisitions sur fonds propres.

Le câblage réseau date de 2006 et reste satisfaisant selon le chef d'établissement.

Les élèves de 6^e occupent des salles fixes afin de limiter leur déplacement et de faciliter leur travail.

La « réception » d'Ordival a été accompagnée par une présentation globale de l'animateur DATICE à la rentrée, complétée par la suite par des formations sur des besoins spécifiques (par exemple sur l'usage du vidéoprojecteur interactif). Au troisième trimestre, l'animateur DATICE présentera les usages du Cartable en ligne (cahier de textes, partage de documents).

Malgré l'ensemble de ces éléments favorables, et les « conditions d'usages » ainsi réunies, le Principal constate que les usages TICE ont beaucoup de difficultés à se développer. Selon lui les enseignants ont quelque réticence à demander aux élèves d'apporter leur poste car ils craignent les désordres éventuellement engendrés. Par ailleurs le collège n'est pas équipé de casiers.

C'est donc cette position qui a prévalu au conseil d'administration (« le poste élève n'a pas vocation à être apporté dans l'établissement »).

L'état des usages se limiterait pour l'instant à une professeure d'anglais et à une professeure de mathématiques.

La salle informatique est très utilisée, mais l'outil informatique l'est surtout comme « facilitateur de présentation » et non pour une approche innovante et individualisée.

Le CDI est également utilisé pour l'accès aux ressources numériques.

Pourtant les parents sont « demandeurs » et beaucoup de connexions sont enregistrées sur l'outil de vie scolaire en ligne.

La personne ressource informatique est le professeur de technologie, qui a paramétré le serveur Scribe de l'établissement.

Pour compléter son travail, le Principal indique qu'il demandera l'an prochain qu'un professeur par domaine discipline suive une formation. Il est convaincu que le numérique oblige désormais les enseignants à travailler en équipe.

Elie Allouche

Directeur adjoint du CRDP de Créteil chargé des TICE

Directeur du CDDP94/Espace Aimé Césaire

12/06/13